



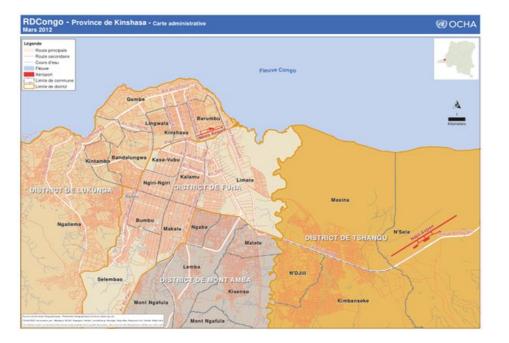


Financé par l'Union Européenne

# PROJETS REPLIC ET PARJ II VOLET CORRUPTION A KINSHASA

## 1. Signalétiques et zones d'intervention des projets

REPLIC	
Signification	Agir pour une Justice Redevable, Plurielle et Intègre au Congo
Durée	5 ans (2022-2026)
Financement	Direction Générale belge de coopération au développement et aide humanitaire (DGD)
PARJ II	
Signification	Programme d'Appui à la Réforme de la Justice- deuxième phase
Durée	3 ans (2012-2025)
Financement	11 <sup>ème</sup> Fonds européen de Développement (FED)
REPLIC-PARJII	
Chef de file	RCN J&D en RDC
Zones d'intervention	Les communes de Nsele, Masina, Ngiri-Ngiri et Bumbu
Actions clés	<ul> <li>Etude sur les normes sociales et pratiques qui sous-tendent la corruption dans le secteur de la justice en RDC</li> <li>Appui à l'élaboration et l'adoption d'une stratégie sectorielle de lutte contre la corruption dans le secteur de la justice</li> <li>Renforcement des capacités techniques des acteurs de la justice et des institutions spécialisées dans la lutte contre la corruption</li> <li>Appui à la société civile pour conduire des actions d'information-sensibilisation</li> </ul>



### 2. RCN Justice & Démocratie

RCN Justice & Démocratie (RCN J&D) est une organisation non-gouvernementale belge. Sa mission consiste à promouvoir et appuyer une justice de proximité et une justice transitionnelle de qualité. En République Démocratique du Congo (RDC) depuis 2001, RCN J&D met en œuvre des programmes de soutien aux acteurs judiciaires et membres de la société civile. Ce faisant, elle possède une grande expérience en matière de coopération avec tous les acteurs judiciaires qui interviennent dans le cadre de la justice pénale et civile







Financé par l'Union Européenne

## PROJETS REPLIC ET PARJ II VOLET CORRUPTION A KINSHASA

## 3. Enjeux et objectifs

Phénomène systémique en RDC, la corruption constitue un frein essentiel à l'instauration d'un État de droit touchant notamment le secteur judiciaire. Profondément banalisée et souvent confondue avec un simple échange de services, la corruption est présente à tous les niveaux du système judiciaire et dans tous les corps de métiers, entraînant la défiance des justiciables qui considèrent la justice étatique comme imprévisible et prédatrice et qui sont confrontés à de multiples pratiques de petite corruption au quotidien. Au-delà du manque de moyens affectant la justice et des ingérences politiques qui entravent son bon fonctionnement, le phénomène de corruption se nourrit d'une diversité de facteurs : normes sociales et pratiques contribuant à la banalisation de la corruption dans la société congolaise, ignorance du droit et méconnaisse du système judiciaire par la population, insuffisance de contrôle et d'encadrement des acteurs par les institutions spécialisées, les supérieurs hiérarchiques et la société civile, absence d'une stratégie de lutte à l'échelle du secteur.

Les actions combinées des 2 projets visent dès **lors à renforcer la lutte contre la corruption** à travers le changement de mentalités et initiatives de lutte contre la corruption des acteurs judiciaires, de la société civile, institutions spécialisées et jeunes.

## 4. Logique d'intervention des deux projets

L'intervention dépassera les stratégies de réforme focalisées uniquement sur la surveillance et la sanction, en favorisant une analyse des racines de la corruption qui contribuent à banaliser de tels actes. Elle s'alignera sur la vision que la corruption endémique relève d'une dynamique collective où le comportement corrompu est le comportement attendu et reflète le fonctionnement d'un système. Il s'agira de contribuer à transformer les attitudes et les pratiques des acteurs, tant institutionnels qu'issus de la société civile.

Pour y parvenir, divers types d'actions seront entreprises avec les acteurs judiciaires, des institutions spécialisées, la société civile et les jeune :

- → consolidation du cadre normatif et la stratégie de lutte contre la corruption dans le secteur de la justice (avec différents apports techniques) : l'État sera accompagné dans la définition d'une stratégie sectorielle de lutte contre la corruption se nourrissant d'une étude préalable sur les racines du phénomène.
- → le renforcement des capacités techniques, de coordination et d'action des acteurs de la justice, des institutions spécialisées, et des OSC en matière de lutte contre la corruption : l'Action partira du constat que les acteurs de la justice et de la lutte anti-corruption doivent être renforcés tant en termes de connaissance sur la corruption, son cadre légal et institutionnel, que de capacités à exécuter leurs missions et à se coordonner notamment avec la société civile.
- → la mobilisation des précurseurs au sein de la justice, de la société civile et de la jeunesse pour promouvoir une justice intègre : l'Action se fondera sur l'existence d'acteurs intègres dans la société congolaise (justice, OSC, médias et jeunes) souvent isolés et marginalisés, qui nécessitent un renforcement de capacités et un appui à leurs initiatives pour faire valoir leur engagement dans la communauté, sensibiliser/mobiliser la population et créer un effet d'entraînement.

#### 5. Contacts

- Mia TSHIMANGA, Responsable projets Kinshasa: mia.tshimanga@rcn-rdc.org; +243 (0) 803030707
- Innocent DUNIA, Coordinateur projets (RDC): <a href="mailto:innocent.dunia@rcn-rdc.org">innocent.dunia@rcn-rdc.org</a>; +243 (0) 808383699
- Hugo JOMBWE, Chef de mission (RDC): <a href="https://hugo.jombwe@rcn-rdc.@rg">hugo.jombwe@rcn-rdc.@rg</a>;
   +243(0) 808383696